

Mairie: 5 rue Rivaudeau 85710 CHÂTEAUNEUF - 02 51 68 19 04 mairie-chateauneuf@wanadoo.fr - www.chateauneuf85.fr

nouveau Facebook : commune de châteauneuf vendée

# CHÂTEAUNEUF

## L'édito du Maire

Année 2022 : « Aux urnes citoyens »

Chères Castelneuviennes, chers Castelneuviens,

Le 10 avril, vous vous êtes déplacés en nombre afin de venir voter pour le 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle avec un taux de participation de 77,05%. Il y a eu une file d'attente rarement vue à Châteauneuf.

Je tiens à remercier tous les électeurs pour leur mobilisation à cette expression démocratique notamment nos jeunes qui votaient pour la première fois.

Nous vous rappelons les prochaines élections :

- ♦ Élection présidentielle second tour : dimanche 24 avril
- Élections législatives : 1<sup>er</sup> tour : dimanche 12 juin / 2<sup>nd</sup> tour : dimanche 19 juin

Participons nombreux à ces futures élections car nous découvrons en cette période de grands troubles qu'aucune démocratie n'est acquise!

Je citerai Monique Moreau qui a écrit : « Sondages et votes ne font pas bon ménage si le premier reste approximatif, seul le second sera décisif ».

Le 18 mars, le conseil municipal a validé les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'année 2021. Ils sont excédentaires. Quant au budget 2022, au regard de la conjoncture économique et de la hausse générale des dépenses liées à l'énergie et aux matières premières, le conseil a voté une hausse modérée des taux d'imposition de 0,47 point sur le foncier bâti et 0,61 point sur le foncier non bâti. Vous retrouverez les détails du budget sur le site internet de la commune, notamment dans le procès-verbal du CM et la note de présentation brève et synthétique (rubrique vie municipale).

Depuis plus d'un an, nous travaillons sur le projet du Centre Technique Municipal. Celui-ci sera très prochainement en phase d'avantprojet définitif (APD). Nous espérons voir le début des travaux dans le dernier trimestre 2022. Pour rappel, nous avons obtenu une subvention de 30% pour cet investissement au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. Le même taux de subvention nous a été accordé pour la modernisation de l'éclairage public Route de la Rive. Rue de Tartifume : l'enfouissement des réseaux a été fait.

Quant aux travaux de voirie annuels, sont inscrits la réfection de la Route de l'Ouche Papillon, un nouveau revêtement au Pilage et à la Vieille Cour. Le chemin piétonnier du Castel sera rénové. Ces travaux sont ambitieux mais sont nécessaires pour maintenir nos chaussées en bon état, afin d'assurer plus de sécurité et de bien-être à tous les usagers.

Les prochains mois, nous verrons aussi l'arrivée de nouveaux jeux à la zone de loisirs. Les jeunes élus du CMJ et leurs encadrants ont beaucoup travaillé sur ces projets.

Avril est aussi le lancement des programmes d'animation estivale. Associations et municipalité ont la volonté conjointe d'avoir une commune animée, vivante et joyeuse durant les mois à venir. Par les temps qui courent, ce n'est pas un luxe mais une nécessité. Merci encore à tous les bénévoles pour leur engagement.

Ce sera aussi le grand retour du vide grenier en juillet organisé par le CMJ.

Vos enfants vous ont peut-être parlé d'Alice et Fabien. Il s'agit de deux animateurs jeunesse qui vont à la rencontre des jeunes de plus de 14 ans sur les 11 communes recrutés par Challans Gois Communauté.

Pour Châteauneuf, plusieurs actions sont visées :

- Organiser des temps de présence et des activités sur nos espaces publics.
- Accompagner les jeunes dans des dynamiques de projets.
- Mener des actions de prévention en collaboration avec la municipalité.

Pour clôturer cet édito, je souhaite simplement remercier l'équipe municipale -employés et élus- pour le travail accompli au quotidien et vous tous qui par vos actions de fleurissement font de notre commune un espace agréable à vivre.

Au plaisir de vous rencontrer lors des différentes manifestations.

Le Maire, Michel WOLOCH

#### **FACEBOOK - SITE INTERNET**

Ce bulletin de Printemps vous propose un maximum d'actualités en 4 pages. Cependant, chaque semaine, de nouvelles informations sont sur notre page Facebook: "Commune de Châteauneuf Vendée".



Le site internet de la commune a été renouvelé! Il est en ligne depuis fin janvier à l'adresse suivante:

www.chateauneuf85.fr

Les contenus et la présentation seront complétés et améliorés régulièrement. Un formulaire de contact est à votre disposition.



Pour pouvoir y être inscrit à titre gratuit, les associations et les entreprises sont invitées à se faire connaitre auprès de la mairie (en fournissant leur logo JPG en haute définition):

secretariat@chateauneuf85.fr

>>> Bon à savoir

Conseil de développement de CHALLANS GOIS COMMUNAUTE?





C'est le nom qui est donné à un groupe de citoyens qui se réuni pour lancer un débat, évoquer des problèmes, réfléchir à des solutions, à des projets. Il s'agit de donner la parole à des non-élus qui ont des compétences, de faire émerger des points de vue et des propositions, de se faire le relais de certaines décisions, de faire remonter des initiatives du terrain.

Vous avez jusqu'au 6 mai 2022 pour faire acte de candidature : bulletin de candidature en Mairie ou sur le site de CHALLANS GOIS COMMUNAUTE.

>>> Vie communale

## **AVIS À LA POPULATION!**

Vous avez un talent caché ? Faites-le-nous savoir ! En effet, la Municipalité cherche à mettre en avant le savoirfaire des Castelneuviens.

Vous confectionnez, vous créez, vous dessinez, vous écrivez, vous sculptez bref quel que soit votre art manifestez -vous auprès de la mairie à l'adresse suivante :

secretariat@chateauneuf85.fr

#### **CROTTE ALORS**

#### Non! Pas à Châteauneuf!

Les déjections canines sont dorénavant une réalité sur la commune... qui l'eût cru. En effet, il nous faut parfois slalomer sur des trottoirs devenus des champs de mine.

Que dit la loi : « tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, <u>par tout moyen approprié</u>, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. »



35 € : c'est le montant de l'amende pour une crotte de chien non ramassée.

>>> Alerte info

## DÉMARCHAGE ABUSIF

CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ rappelle que, quelque soit le motif du démarchage (livraison bac jaune ou contrôle de l'assainissement collectif) par un agent de CHALLANS GOIS ou par un prestataire (ex. SAUR), <u>aucune demande de paiement ne sera sollicitée à domicile lors de la visite!</u> La facturation, s'il y a lieu, s'établit ensuite par un avis de somme à payer envoyée par le Trésor Public à votre domicile.

## TRANQUILITÉ VACANCES

Chaque année, la Gendarmerie propose aux habitants l'opération tranquillité vacances.

Elle permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la gendarmerie sur notre commune. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée et n'est plus limitée aux vacances d'été ou aux vacances scolaires.

#### >>> Le saviez-vous ?

En patois, la commune est appelée Chatèneù. (à prononcer « Chatainu »)

>>> Environnement

## **GESTION DIFFERENCIÉE**

La Gestion Différenciée permet, sur un espace vert donné, d'adapter les techniques d'entretien au milieu tout en contribuant au développement durable. Ainsi, sur la commune, la fauche est courte à des endroits et haute sur d'autres espaces. Cette gestion se veut plus proche de la nature et respectueuse de l'environnement pour le bien de tous.

RAPPEL : des composteurs (en bois ou en plastique) sont en vente à 10 € par Challans Gois Communauté - renseignement en contactant le service Déchets.

## **DÉFIBRILLATEUR**

La commune dispose d'un défibrillateur semi-automatique. Il est localisé en mairie, accessible H 24 - 7 J/7.

>>> Associations

## **COLLECTE DE BOUCHONS**

Une borne de collecte est à la disposition des habitants dans le hall de la mairie. L'association Les bouchons de l'Avenir vient en aide auprès des personnes en situation de handicap.

## **BIBLIOTHÈQUE**

L'équipe de la bibliothèque municipale vous accueille tous les mardis de 16h30 à 18h00 (sauf pendant les vacances scolaires) et les samedis de 10h30 à 12h00.

Rappelons que l'emprunt des livres est GRATUIT!

## CONCOURS MAISONS & JARDINS FLEURIS

Le Jury et la Municipalité vont remettre aux propriétaires de 6 maisons ou jardins fleuris, lauréats de l'édition 2021, les récompenses du concours à savoir un bon d'achat à valoir aux Pépinières Naulleau.

Ils ont contribué, chacun, à l'embellissement de la commune. Bravo et merci à eux.

>>> infos pratiques

## RÉGLEMENTATION

Pour les particuliers, les horaires autorisés de travaux de jardinage ou de bricolage bruyants, définis par un arrêté préfectoral (à lire sur site internet-rubrique réglementation), ne sont autorisés que :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables ;
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi;
- de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

☑ L'aboiement d'un chien est un comportement tout à fait naturel. Mais lorsqu'il est trop fréquent, cela peut rapidement devenir un problème de nuisances sonores au quotidien.

Aussi, il est essentiel que leurs maitres gèrent ces comportements afin de ne pas indisposer le voisinage immédiat. Voisinage immédiat mais pas que ; en effet, dans les situations de hameaux densifié en habitat l'aboiement de vos compagnons s'entend par beaucoup de voisins...

Des démarches amiables de bon sens doivent ainsi contribuer au bien vivre ensemble et à rendre chacun serein, soyez-y attentif!

>>> Travaux

### LA FIBRE ARRIVE



Tout d'abord, un élagage préventif, sur certains secteurs, a été opéré; en effet, la fibre optique sera déployée, dans certains secteurs, en aérien (sur poteaux) comme les fils de téléphone.

Actuellement, depuis février (et pour 4 mois), des études d'installation sont en cours. A partir de juin, les travaux de raccordement par secteur commenceront pendant 6 mois.

S'en suivra la période de commercialisation pour le début d'année 2023.

#### **PROGRAMME**

Voici les dates d'ores et déjà connues de manifestations festives locales :

- Dimanche 24 avril, à compter de 7h30, Concours de pêche à l'aire de loisirs du Castel, bar & restauration sur place organisation : Comité des Fêtes.
- samedi 21 mai, balade Fête de la Nature, au départ de l'aire de loisirs du Castel à 16h3o; organisation : CLAC
- Dimanche 22 mai, de 14h à 16h, Rallye Pédestre organisation : Conseil Municipal des Jeunes.
- Samedi 11 juin, à partir de 19h00, Fête de la Musique en centre bourg; bar & restauration sur place organisation : Comité des Fêtes.
- Samedi 18 juin, de 10h30 à 12h30, A livre Ouvert (bourse aux livres) et Talents Cachés (exposition d'artisanat local) à la Motte Féodale, convivialité sur place organisation : Bibliothèque municipale et Municipalité.
- Samedi 2 juillet, Kermesse de l'Ecole à la Motte Féodale, bar & restauration sur place organisation : APEL et OGEC.
- Dimanche 10 juillet, visiteurs à partir de 8h00, Vide-grenier à la Motte Féodale, bar & restauration sur place organisation : Conseil Municipal des Jeunes.
- Samedi 16 juillet, de 10h00 à 18h00, Marché à la ferme au lieu-dit Les Lassières
- Téléthon les 2 & 3 décembre organisation : associations et Municipalité.
- Vendredi 16 décembre, à partir de 18h00, au Petit Moulin, Déambulation aux lampions & Chants de Noël, convivialité sur place - organisation : Municipalité.

#### Sans dates connues:

- La Joséphine (fin septembre/début octobre) organisation : Municipalité.
- Rand'aurore & Rand'obscure ; baguage cigognes organisation: CLAC

Commémoration par les anciens combattants du 8 mai 1945, à l'espace du Souvenir, 10h00.

### >>> Actu' commerçants

#### SARDINKA

Sandrine ODÉON propose des tatouages dans son atelier à Châteauneuf. Retrouvez son travail sur Facebook et Instagram. uniquement sur RDV - 06 13 09 05 55

#### >>> Actu' commerçants

Vendeuse indépendante de la marque de vêtements ELORA depuis 5 ans, Laure LAMOUR, se déplace à domicile pour présenter la collection de cette marque écoresponsable et proposer des essayages et conseils. Des rendez-vous individuels sont également possible. 06 87 66 87 91

#### Marché à la Ferme

La 2<sup>nde</sup> édition du marché à la ferme aura lieu le samedi 16 juillet, de 10h à 18h, sur le site de la ferme du Cochon Pailleux à CHATEAUNEUF au lieu-dit « Les Lassières ».

35 producteurs et artisans vont venir exposer leur passion et leurs produits de Qualité.

La vente des repas et des boissons seront assurés par le Comité des Fêtes de Châteauneuf. Les enfants auront la possibilité de faire des balades à poneys et découvrir les animaux de la ferme.

Une ambiance festive, de bons produits et de la bonne humeur assurée !!

#### Journée Potager ouvert! Samedi 11 juin, de 10h à 17h

Au programme : visite des jardins, animation pour enfants (de 4 à 12 ans) à 11h et 14h3o, crêpes et galettes bio faites sur place, pique-nique à partir de 12h3o, vente de légumes produits sur place entrée gratuite ! LE POTAGER SAUVAGE

19 chemin des platières – 85710 CHATEAUNEUF

#### MARCHÉ DE PRODUCTEURS



Le marché de producteurs locaux se tient tous les 4<sup>èmes</sup> vendredi sur le parking de l'aire de loisirs du Castel.

Retrouvez régulièrement : l'agneau castelneuvien, Nathalie Piraud huîtres, le potager Sauvage, le cochon pailleux & des artisans : mon Bio Gât'o, l'île ô pains , ...

#### LES PRODUITS DE LA BAIE

Tous les samedis 9h/13h - parking du Castel Vente de coquillages et de crustacés

Offres de restauration itinérante sur le parking du Castel :

#### LE TRUCK D'ALDO

Burger/pizza - mardi à partir de 18h00 CÔTÉ GOURMANDISE

Plats faits maison - mercredi de 10h00 à 14h00

#### LE MILLE PÂTES

Pâtes/bruschettas/desserts maisons - jeudi à partir de 18hoo